



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN FÉVRIER 2022

À la fin février, 5'399 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 909 de moins que le mois précédent. Comme pour la majorité des cantons suisses, le taux de chômage diminue en Valais à 3.0% (-0.5 pt).

Par rapport au mois passé, le nombre de chômeurs a diminué dans l'ensemble du canton. Deux facteurs principaux viennent expliquer cette baisse : d'une part, la poursuite ininterrompue des activités touristiques depuis le début de l'année (il n'y a pas eu de « creux » cette année) et, d'autre part, la reprise des activités agricoles et de la construction, habituelle à cette période de l'année.

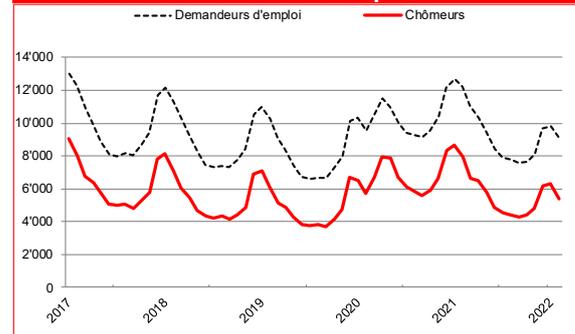
Le chômage continue de fortement reculer par rapport à la même période de l'année passée (-32.1%, soit -2'553 chômeurs en Valais par rapport à février 2021). Cette tendance positive, qui s'explique par la croissance économique entamée il y a quelques mois, dépendra notamment du contexte international. En effet, selon l'évolution du conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'impact sur les économies mondiales pourrait être important, entraînant ainsi un ralentissement global ces prochains mois.

7 mars 2022

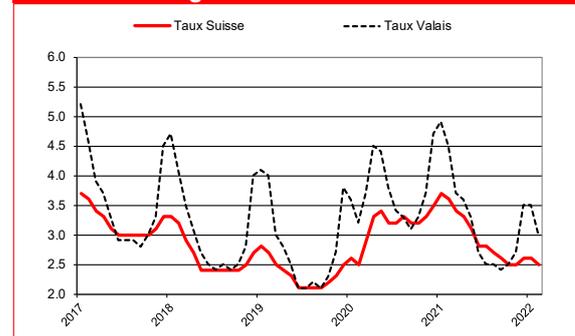
Chômage février 2022

	Taux	Chômeurs	
Valais	3%	5'399	↓
Haut-Valais	0.9%	371	↓
Valais central	3.7%	2'556	↓
Bas-Valais	3.8%	2'472	↓

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais

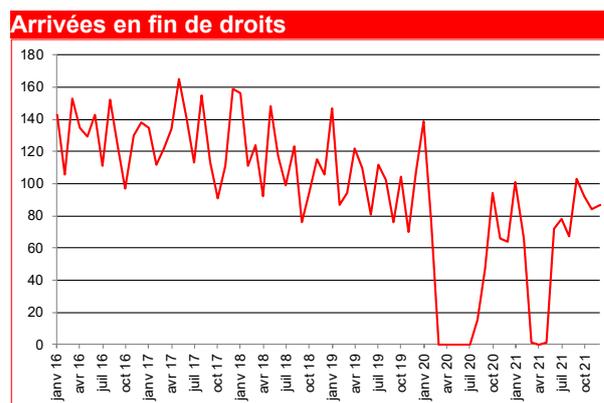
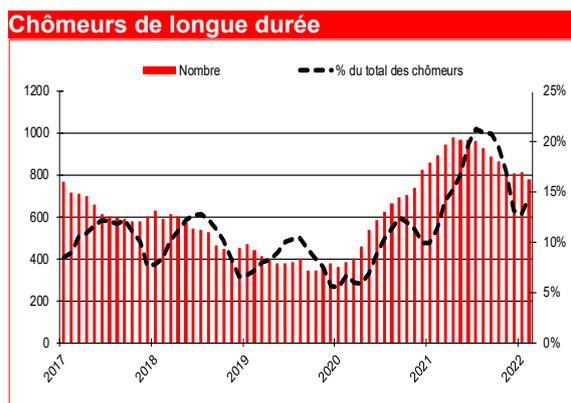


Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Févr. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Févr. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.5	-0.1	-1.1	117'970	-4'298	-49'983
Valais	3.0	-0.5	-1.5	5'399	-909	-2'553
Haut-Valais	0.9	-0.2	-0.9	371	-111	-418
Valais Central	3.7	-0.6	-1.4	2'556	-452	-1'030
Bas-Valais	3.8	-0.5	-1.7	2'472	-346	-1'104
RAV Oberwallis	0.8	-0.3	-1.0	365	-109	-415
ORP Sierre	3.3	-0.6	-1.7	760	-136	-379
ORP Sion	3.8	-0.7	-1.4	1'801	-319	-648
ORP Martigny	4.3	-0.8	-2.1	1'395	-254	-674
ORP Monthey-St.-Maurice	3.3	-0.2	-1.3	1'077	-92	-433

Contact

Christophe Juillard, responsable de l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 72 99



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Févr. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Févr. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	484	-63	-369	2.4	-0.3	-1.8
25-49 ans	3'151	-567	-1'631	3.1	-0.5	-1.6
50-64 ans	1'755	-283	-559	3.4	-0.5	-1.0
Hommes	3'476	-752	-1'502	3.6	-0.7	-1.5
Femmes	1'923	-157	-1'051	2.4	-0.2	-1.3
Suisses	2'463	-240	-1'098	1.9	-0.1	-0.8
Etrangers	2'936	-669	-1'455	6.3	-1.5	-3.2
Au chômage depuis 1-6 mois	3'858	-843	-1'754			
Au chômage depuis 6-12 mois	763	-34	-682			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	778	-32	-117			

Chômage par activités économiques

	Février 2022					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	1436	27	-493	-25.6	-564	-28.2
Hôtellerie, restauration	461	9	-73	-13.7	-566	-55.1
Agriculture, sylviculture	170	3	-82	-32.5	-137	-44.6
Activités non saisonnières						
Industrie	555	10	-46	-7.7	-239	-30.1
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	789	15	-31	-3.8	-342	-30.2
Transports	172	3	-5	-2.8	-77	-30.9
Information et communication	78	1	-1	-1.3	-29	-27.1
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financière	409	8	-26	-6.0	-210	-33.9
Activités de service administratif et de soutien	376	7	-92	-19.7	-92	-19.7
Administration publique, assurances sociales et enseignement	267	5	-33	-11.0	-71	-21.0
Santé et action sociale	393	7	2	0.5	-87	-18.1
Activités créatives, artistiques et de spectacle	82	2	-16	-16.3	-46	-35.9
Autres professions	211	4	-13	-5.8	-93	-30.6

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2017, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2015-2017) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 178'499 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.